

Modalités de l'entrée progressive Préscolaire 4 ans - 2017-2018

Lundi 28 août → **Le parent accompagne son enfant en classe**

Classe PA – Groupe 2
10h35 à 11h35

Accueil des parents et des élèves dans la cour du pavillon Terrasse Mercure. Les parents et les enfants se dirigeront ensuite vers la classe pour y rencontrer la titulaire de leur enfant ainsi que l'éducatrice qui sera responsable du bloc éducatif du service de garde.

Mardi 29 août → **L'enfant vient seul en classe**

Classe PA – Groupe 2
10h35 à 11h35

Les enfants passent cette heure avec l'enseignante et l'éducatrice en classe.

Mercredi 31 août → **L'enfant vient seul en classe**

Classe PA – Groupe 2
10h35 à 11h35

Jeudi 31 août → **Début de l'horaire régulier
8h45 à 11h35 et 13h05 à 15h21**

Veillez noter qu'au cours de ces trois journées d'entrée progressive, les enseignantes reçoivent la moitié de leurs élèves en matinée et l'autre moitié en après-midi et ce, dans le but d'établir un meilleur contact avec votre enfant. Il se peut donc que votre voisin ait reçu une invitation à se présenter en avant-midi. Vous devez **obligatoirement** respecter l'heure de rendez-vous qui vous a été assignée. Merci de votre collaboration.

Nous vous invitons à garder votre enfant à la maison en-dehors de ces heures de présence à l'école pour les trois premiers jours de classe, compte tenu de toute l'énergie que nécessite l'adaptation pour votre enfant à son nouveau milieu. Si toutefois vous êtes dans l'impossibilité de garder votre enfant à la maison, le service de garde pourra l'accueillir s'il est déjà inscrit.

Merci de votre collaboration,

La direction,

